



## **Déclaration au titre de l'article L. 233-8 II du Code de commerce et de l'article 223-16 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers**

Information relative au nombre total d'actions et de droits de vote composant le capital au

**30 novembre 2025**

<b>Date</b>	<b>Nombre d'actions composant le capital</b>	<b>Nombre théorique de droits de votes<sup>1</sup></b>
30/11/2025	356 754 459	356 754 459

Place de cotation : Euronext Paris Section B

Code ISIN : FR0010386334

(1) Le nombre brut de droits de vote est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote (article 223-11 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers).

### **À propos de Clariane**

Clariane est la première communauté européenne de soin dans les moments de fragilité. Elle est présente dans six pays : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie et Pays-Bas.

Avec leurs différentes expertises, les 65 000 collaborateurs du Groupe travaillent chaque année au service de près de 900 000 personnes accompagnées et soignées dans trois grands domaines d'activités : les maisons de retraite médicalisées (Korian, Seniors Residencias...), les établissements et services de santé spécialisés (Inicea, Ita, Grupo 5...) ainsi que les domiciles et habitats partagés (Ages & Vie...).

Clariane est devenue en juin 2023 société à mission et a inscrit dans ses statuts une nouvelle raison d'être, commune à toutes ses activités : « Prendre soin de l'humanité de chacun dans les moments de fragilité ».

### **Contacts investisseurs**

Stéphane Bisseuil  
Directeur des relations investisseurs  
06 58 60 68 69  
[stephane.bisseuil@clariane.com](mailto:stephane.bisseuil@clariane.com)